

# Les embauches signent une légère hausse dans les TPE

Au premier semestre 2019, les très petites entreprises (TPE) ont été 18% à avoir embauché au moins un salarié, contre 16% au premier semestre 2018. Le nombre moyen de salariés embauchés progresse également, passant de 1,4 à 1,9 salarié par entreprise, apprend-on du dernier bilan de l'Union des entreprises de proximité (U2P).

Les TPE embauchent plus de salariés qu'avant

Même si parler d'une hausse sensible aurait été une exagération, les chiffres des embauches au sein des très petites entreprises (TPE) s'améliorent quelque peu. Au premier semestre 2019, 18% d'entre elles ont embauché au moins un salarié, tandis que douze mois plus tôt c'était le cas de seulement 16% des TPE.

À noter que dans cette moyenne il y a des hausses très significatives selon les secteurs, comme c'est par exemple le cas dans l'artisanat et les travaux publics : 35% des TPE du secteur ont embauché au premier semestre 2019, contre 24% douze mois plus tôt. Même constat dans l'hôtellerie-restauration : 33% des entreprises du secteur ont embauché, contre 25% au premier semestre 2018. Mais il y a aussi des secteurs qui ont moins embauché qu'il y a douze mois : c'est le cas des entreprises de l'artisanat du bâtiment et des professions libérales de la santé. Tous secteurs confondus, le nombre moyen de salariés embauchés progresse, passant de 1,4 à 1,9 salarié par entreprise.

Les embauches sont aussi nombreuses en CDD qu'en CDI

Quant aux intentions d'embauche pour le deuxième semestre 2019, elles restent globalement stables (11%). C'est dans l'artisanat de l'alimentation (20%), l'hôtellerie-restauration (19%) et l'artisanat des travaux publics (18%) que les entreprises sont les plus nombreuses à anticiper une augmentation de leurs effectifs.

Preuve supplémentaire d'une amélioration de la conjoncture, la part d'entreprises invoquant une stagnation ou une baisse d'activité comme motif de non embauche au second semestre est passée de 26% à 23%. Toujours est-il que le CDD reste très prisé des TPE : au premier semestre 2019, 45% des embauches se sont faites en CDD, contre 47% en CDI.